



AVIS PUBLIC

AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES USAGE CONDITIONNEL – NOVEMBRE 2022

1. Cet avis public est donné en vertu de l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;
2. Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 8 novembre 2022 à 19 h 30, les membres devront statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante :

1589, rue des Geais-Bleus

Dossier : UC-2022-00078

Lot(s) : 2 993 128 du cadastre du Québec

Zone : EF-05

Objet : Permettre un établissement d'hébergement touristique de type résidence de tourisme conformément au *Règlement 608 sur les usages conditionnels*.

3. Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande d'usage conditionnel, en personne, pendant la séance du conseil municipal.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 24 octobre 2022

(Signé Carl Lebel)

Carl Lebel

Greffier-trésorier adjoint